



**Musique composée par des jeunes
âgés de moins de 30 ans.**

Conditions générales

www.leonardo4children.com

@leonardo4children



Leonardo 4 Music Prix 2027

Tu crois pouvoir inspirer les autres avec ta musique ?

Nous encourageons les jeunes jusqu'à 30 ans à composer une pièce musicale originale qui mette en valeur leur talent créatif en Art et en Science, appliqué aux thèmes du Climat, de l'Égalité et de la Paix.

Crée ta composition originale !

1

- Crée une composition originale en interprétant un ou plusieurs des thèmes suivants : Climat, Égalité et Paix.
- Elle pourra avoir une durée entre 2 et 8 minutes.



Envoie ton projet !

2

Remplis le formulaire de participation et envoie ton projet avant le 30 avril 2027

Gagne des prix !

3

Ton talent pourra être récompensé par un budget pouvant aller jusqu'à 750€ dans le cadre du programme de Développement de Talent, ainsi que par l'opportunité de remporter plusieurs Prix Spéciaux.

Fête-le !

4

Interprète ta pièce en direct lors de la cérémonie annuelle de remise des Prix à Bruxelles en octobre 2027 et profite de cette occasion pour publier ton œuvre.



Pour obtenir plus d'informations et envoyer ton œuvre, scanne le code QR ci-dessous.
Si tu as des questions, contacte-nous à l'adresse : awards@leonardo4children.com



Il s'agit de la **neuvième édition** de l'initiative sans but lucratif « Leonardo 4 Children », lancée en 2019, qui comprend des Prix destinés aux enfants de 6 à 12 ans, aux adolescents de 13 à 18 ans, aux jeunes compositeurs jusqu'à 30 ans ainsi qu'aux enseignants. L'initiative est développée en coopération entre la fondation sans but lucratif Carano 4 Children et les partenaires suivants :

European Schoolnet, Scientix, Institut Italien de Culture de Bruxelles, Fondation Philippe Cousteau, International Yehudi Menuhin Foundation, MUS-E Italia, Istituto Universitario Studi Europei (Turin, Italie), Bibliothèque Ambrosiana (Milan, Italie), Musée Galileo (Florence, Italie), Cultura Italiae, Artemisia Gold, Marina Calamai (artiste), Operamus, Europa InCanto, Matera Film Festival, Le Piccole Canaglie, Greenlight for Girls, Il Setticlavio APS, Lunigiana International Music Festival, ArtLink Belgrade, Per Il Meglio della Puglia APS, Action for Children in Conflict (Kenya).

Les événements Leonardo 4 Children ont reçu le parrainage institutionnel de diverses organisations, parmi lesquelles l'UNESCO, le Parlement européen, le Comité économique et social européen, le Comité européen des régions, l'Ambassade d'Italie en Belgique, ainsi que plusieurs institutions nationales et locales. L'initiative Leonardo 4 Children bénéficie du soutien de Fondazione CRT, AXA, Vitruvya et d'autres partenaires offrant des Prix Spéciaux.

La fondation Carano 4 Children est membre du réseau Keeping Children Safe et dispose d'un Code de conduite et d'une politique de protection de l'enfance, disponibles à l'adresse : <https://carano4children.org/policies>. Si vous avez des questions concernant le bien-être, la sécurité et/ou la confidentialité des enfants dans le cadre des Prix, vous pouvez nous contacter à : safeguarding@carano4children.org. La fondation Carano 4 Children est également enregistrée au Registre de transparence de l'UE (n° 837695399302-12) et est membre du réseau Transnational Giving Europe.

L'initiative Leonardo 4 Children comprend la Leonardo 4 Children Academy 2024-25, financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+, un modèle éducatif innovant destiné aux enseignants qui vise à stimuler les enfants et les jeunes sur les thèmes du climat et de l'égalité à travers l'art et la science (www.leonardo4children.com/academy).



Conditions générales **Leonardo 4 Music** **Prix 2027** **Climat, Égalité et Paix**

Le Prix Leonardo 4 Music encourage les jeunes participants à utiliser et développer leurs compétences artistiques et scientifiques afin de créer une composition originale qui aborde de manière créative des thèmes clés de portée mondiale : le changement climatique et la durabilité environnementale, l'égalité et les droits humains, ainsi que la paix.

1. Durée

Les Prix seront ouverts du **1^{er} septembre au 30 avril**.

2. Éligibilité

Participants: les auteurs des œuvres doivent être résidents de l'**Union européenne**¹, et appartenir à la tranche d'âge correspondant à leur catégorie à la date d'envoi du projet. Les contributions de participants résidant dans d'autres pays du monde sont également les bienvenues, à condition qu'elles soient accompagnées par des organisations locales (écoles ou fondations) responsables de vérifier le respect des lois nationales pertinentes.

Demandeurs: La demande formelle de participation au Prix doit être soumise par un adulte : soit les participants eux-mêmes (s'ils sont âgés de plus de 18 ans), soit les adultes responsables, tels que les enseignants ou les parents des participants (s'ils sont âgés de moins de 18 ans), ayant obtenu l'autorisation des représentants légaux des participants pour prendre part au Prix et accepter les présentes « Conditions générales ».

¹Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne et Suède.

Pour le Young Performers Pilot décrit ci-dessous, les participants doivent être âgés de moins de 18 ans à la date de soumission, et la candidature doit être soumise par un adulte responsable, tel qu'un parent, un enseignant ou un tuteur légal, avec l'accord du représentant légal du participant.

3. Oeuvre

Les jeunes compositeurs sont invités à faire preuve de créativité pour inventer une composition musicale originale, interprétant un ou plusieurs des thèmes suivants : Climat, Égalité, Paix.



Climat: parler sur le changement climatique et la durabilité, à travers:

- la production ou la consommation d'énergie;
- le transport et la mobilité;
- l'usage et la préservation de l'eau;
- l'agriculture et l'eau;
- la biodiversité et l'environnement;
- la réduction des déchets et le recyclage;



Égalité: parler sur l'égalité entre les personnes et les droits humains à travers:

- la promotion de la non-discrimination et l'inclusion sociale, briser les stéréotypes sociaux;
- la promotion de l'égalité de genre, briser les stéréotypes de genre;
- la promotion d'un salaire digne et la lutte contre la pauvreté;
- la promotion des droits humains et du respect aux autres.



Paix: aborder la paix entre personnes pour faire face ou éviter les conflits à travers:

- la paix dans le contexte familial et le cercle d'amis;
- la paix dans des groupes sociaux, politiques, ethniques et économiques;
- la paix entre les personnes, les nations et les régions;
- la paix mentale, la santé mentale et le bien-être, notamment dans des

interactions sociales;

- la prévention, la gestion et la résolution de conflits.

Young performers pilot

Dans le cadre d'un projet pilote pour les Leonardo 4 Music Awards 2027, les jeunes musiciens de moins de 18 ans sont invités à soumettre une interprétation d'une œuvre musicale liée à un ou plusieurs des thèmes « Climat », « Égalité » et/ou « Paix ».

L'interprétation peut être réalisée par un musicien soliste, un ensemble ou une chorale. Les participants peuvent interpréter une composition d'un ancien lauréat des Leonardo 4 Music Awards, une œuvre musicale issue du répertoire de Leonardo 4 Children ou une autre œuvre musicale existante clairement liée à un ou plusieurs des thèmes sélectionnés. L'objectif de ce projet pilote est d'encourager les jeunes musiciens à aborder les thèmes du Climat, de l'Égalité et de la Paix à travers la musique et à développer leurs compétences musicales et créatives.

Les exigences applicables aux compositions originales dans la section « Format de l'œuvre » ne s'appliquent pas aux interprétations soumises dans le cadre de ce projet pilote. Les participants au Young Performers Pilot doivent soumettre :

- un enregistrement de l'interprétation ;
- le titre et le compositeur de l'œuvre musicale interprétée ;
- une courte description expliquant le lien entre l'œuvre sélectionnée et le Climat, l'Égalité et/ou la Paix (200 mots maximum).

Format de l'œuvre

L'œuvre doit :

- **être entièrement originale** ; elle ne doit contenir aucun matériel protégé par des droits d'auteur de tiers. Il incombe au candidat de garantir le respect des lois relatives au droit d'auteur ;
- **avoir une durée comprise entre 2 et 8 minutes** ;
- **consister en une musique tonale** utilisant entre 1 et 7 instruments (par exemple : piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, harpe, guitare, instruments de percussion, instruments électroniques), et/ou en **chants interprétés**

par des voix solistes ou un chœur ;

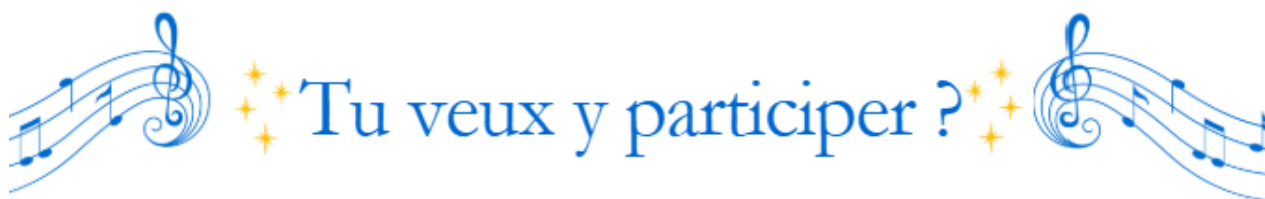
- être inspirée par et centrée sur les thèmes « Climat », « Égalité » et/ou « Paix », et les participants doivent préciser leur **source d'inspiration clairement liée** à l'un de ces thèmes, ce qui peut inclure par exemple :
- des œuvres de **Leonardo da Vinci** sur la nature ou l'égalité, telles que les fables sélectionnées disponibles sur www.leonardo4children.com/fables ;
- des fables créées par des enfants ou des œuvres Art & Science réalisées par des adolescents ayant remporté les éditions précédentes des **Leonardo 4 Children Awards**, disponibles sur www.leonardo4children.com ;
- une scène de film ou un récit (poème, fable, etc.) en lien avec le **Climat**, l'**Égalité** et/ou la **Paix**.

Il est possible de soumettre une seule œuvre couvrant un, deux ou trois thèmes, ou des œuvres distinctes pour des thèmes séparés.

L'œuvre doit inclure :

- une partition, de préférence rédigée à l'aide d'un logiciel de notation musicale (par ex. Sibelius, Finale...) au format PDF ;
- le texte chanté par les voix ou le chœur, le cas échéant ;
- un enregistrement de la composition ou un fichier MIDI, si possible ;
- une description écrite de la composition en anglais (max. 200 mots) expliquant clairement le lien avec le thème choisi (Climat, Égalité et/ou Paix). Cette description doit être soumise via le formulaire de candidature, dans le champ prévu à cet effet.

4. Remise



Pour participer aux Prix, merci de remplir ce formulaire de participation disponible sur notre site web avant le 30 avril 2027

: www.leonardo4children.com/awards-2027

Pour toute question, veuillez contacter :

awards@leonardo4children.com

Les candidatures doivent être soumises via le formulaire disponible [ici](#).

Le formulaire devra être complété dans son intégralité, et les sollicitants pourront joindre jusqu'à 5 fichiers. Si l'œuvre comporte plus de 5 fichiers, il est recommandé de les fusionner en un seul fichier à l'aide d'un outil en ligne.

En envoyant cette candidature, le sollicitant accepte les Conditions générales.

Les sollicitants sont invités à publier leurs œuvres, témoignages et informations sur les réseaux sociaux en utilisant #Leonardo4Children @leonardo4children (Facebook, Instagram, YouTube), @carano4children (LinkedIn).

5. Notation

Le jury attribuera une note de 0 (faible) à 4 (très élevée) aux œuvres selon :

- Inspiration liée au thème sélectionné (Climat, Égalité et/ou Paix) fondée sur la source d'inspiration indiquée (fables de Léonard, lauréats précédents, film, récit, etc.) ;
- Créativité et originalité ;
- Qualité de la musique tonale ;
- Qualité des éléments vocaux et choraux, le cas échéant ;
- Critères spécifiques des Prix Spéciaux.

6. Jury

Le jury comprend des musiciens et des compositeurs professionnels issus d'au moins trois pays différents.

Les membres du jury devront être indépendants, ne présenter aucun conflit d'intérêt (ils devront s'abstenir d'évaluer des œuvres provenant de leurs propres écoles ou de personnes qu'ils connaissent) et s'engager à faire preuve d'impartialité dans leur jugement.

Pendant le processus d'évaluation, le jury n'aura pas accès aux données personnelles des candidats et des participants, afin de garantir l'équité de l'évaluation.

Les candidats ou leurs représentants ne peuvent pas contacter les membres du jury.

Le jugement du jury est définitif et sans appel.

7. Prix

L'annonce des lauréats principaux et des gagnants des Prix Spéciaux sera faite au plus tard le 15 juin 2027, et la cérémonie de remise des prix aura lieu en octobre 2027 à Bruxelles.

Les œuvres ayant obtenu les meilleurs scores recevront :

- un **programme de développement des talents**, avec un budget de **750 € pour le 1er lauréat** et **500 € pour le 2e lauréat**, pouvant être utilisé pour développer les compétences musicales des gagnants, sous réserve de l'approbation de la fondation, notamment pour :
- **le voyage à Bruxelles** afin d'assister à la cérémonie des Leonardo 4 Children en octobre ;
- **des ateliers ou des cours de musique**, éventuellement en lien avec le climat, l'égalité ou la paix ;
- les frais de publication de la partition et la performance de l'œuvre lors d'un événement.
- rencontre avec une personnalité ou un expert en musique ;

- instruments ou matériel de musique.

Le 1er lauréat aura l'opportunité d'entrer en contact avec des musiciens de renom, tels que les membres du jury, et d'explorer la possibilité que sa composition soit **interprétée lors de concerts importants**.

La musique des 1er et 2e lauréats sera utilisée pour une campagne ou des vidéos promotionnelles de l'initiative à but non lucratif *Leonardo 4 Children*.

Les œuvres gagnantes seront interprétées en direct lors de la cérémonie de remise des prix en octobre à Bruxelles, ainsi que lors de concerts ou événements ; elles seront également **mises en valeur sur le site web, les réseaux sociaux et le matériel promotionnel**, ainsi que dans des événements publics, institutions ou lieux ouverts au public.

Les partitions des compositions seront publiées en ligne via la maison d'édition musicale **JK Merz**.

Les lauréats recevront un **certificat "Leonardo 4 Children"**.

Des **Prix Spéciaux** seront attribués à certains lauréats spécifiques (voir §8).

Veuillez noter que les anciens lauréats du 1er prix des Leonardo 4 Music Awards ne sont pas éligibles pour recevoir à nouveau le 1er ou le 2e prix. Cependant, ils restent éligibles pour les **Prix Spéciaux**.

8. Prix Spéciaux

Les Prix Spéciaux comportent des particularités liées à des thèmes spécifiques, et les gagnants recevront des Prix Spéciaux ainsi que des opportunités particulières de développement du talent dans le cadre du programme de Développement du Talent.

Prix Spécial	Opportunité de Développement du Talent
Lunigiana International Music Festival - LIMF (Italie)	
Un lauréat choisi par le LIMF	Les lauréats seront automatiquement admis au programme de musique

	contemporaine du LIMF.
ArtLink Belgrade Festival (Serbie)	
Top 2 lauréats des Prix Leonardo 4 Music	La musique des lauréats sera jouée lors de l'ArtLink Festival ou lors d'autres événements organisés par ArtLink Belgrade.
Music Academy FORTE (Belgique)	
Lauréat n° 1 Prix Leonardo 4 Music	Le lauréat recevra une bourse pour participer au Music Academy Forte Festival à Bruxelles.
Meilleure compositrice - partenaire Erika Zoi	
Meilleure compositrice, identifiée par le jury.	La lauréate recevra un atelier spécifique à Rome, animé par Erika Zoi, compositrice et pianiste italienne talentueuse.
Composition chorale - partenaire famille Rusca	
Composition créée pour chœur, avec ou sans solistes et instruments. Le prix est offert par la famille Rusca, en mémoire d'Ermanno Testi, musicien et membre de la famille, qui a consacré un engagement et une passion remarquables au chant choral.	Budget du Programme de Développement du Talent de 300€

Si le gagnant ne peut pas bénéficier de l'expérience associée au Prix Spécial qui lui a été attribué, cette opportunité sera proposée à d'autres gagnants ou participants.

9. Conformité et licence

En participant à ces Prix et en envoyant toute vidéo, image, fichier audio ou autre matériel (ci-après, « **les œuvres** »), le demandeur :

- garantit que son œuvre est envoyée **conformément à la législation applicable** ;
- confirme que son œuvre **n'enfreint aucun droit de tiers** et ne viole aucune loi ou réglementation en vigueur, y compris la législation relative aux droits d'auteur ;
- s'engage à respecter la **Child Safeguarding Policy** de la fondation Carano 4 Children, disponible à l'adresse <https://carano4children.org/policies> ;
- déclare qu'il détient **l'ensemble des droits de propriété intellectuelle** sur les œuvres présentées et/ou qu'il a obtenu l'autorisation correspondante des titulaires de droits, y compris celle des représentants légaux des mineurs ;
- accorde à la fondation **Carano 4 Children** une **licence mondiale, gratuite, perpétuelle (pendant toute la durée des droits d'auteur applicables) et non exclusive** pour reproduire et communiquer au public les œuvres présentées, ainsi que pour en distribuer des copies. En vertu de cette licence, la fondation Carano 4 Children est autorisée à utiliser les œuvres présentées pour leur publication sur tout type de canal, y compris dans des produits et services destinés à la collecte de fonds en faveur des objectifs philanthropiques et non lucratifs de l'initiative **Leonardo 4 Children** ;
- accorde à la fondation Carano 4 Children le droit d'utiliser les œuvres originales pour des **expositions** et **ventes aux enchères** destinées à collecter des fonds en faveur des projets bénéficiaires de l'initiative, à savoir l'éducation artistique et scientifique d'enfants en situation de vulnérabilité ;
- devra indiquer explicitement s'il autorise la fondation Carano 4 Children à **utiliser et publier le nom et le prénom** des auteurs des œuvres présentées.

Une preuve spécifique d'autorisation des représentants légaux des mineurs sera demandée pour les œuvres gagnantes.

Les termes et conditions de ce Prix sont régis par la législation belge, et tout litige y afférent sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux belges de langue française.

10. Politique de confidentialité et protection des données

La section suivante explique la politique relative aux informations personnelles collectées dans

le cadre des **Prix Leonardo 4 Children**, organisés par la fondation Carano 4 Children.

Toute donnée personnelle couverte par cette initiative sera traitée conformément au **Règlement (UE) 2016/679** du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement général sur la protection des données – RGPD).

- Résumé
- Collecte d'informations
- Utilisation des informations
- Conservation des données
- Protection
- Droits des personnes concernées
- Modification de la politique de confidentialité
- Contacts

Résumé

L'initiative **Leonardo 4 Children** et les Prix associés sont gérés via les sites web www.carano4children.org et www.leonardo4children.com («les sites web»), dans le respect de la vie privée et de la protection des données des personnes concernées. L'objectif est de fournir un environnement sûr et protégé pour tous les utilisateurs, avec une attention particulière portée aux enfants.

La présente déclaration décrit les politiques de collecte, de gestion et d'utilisation des données fournies par les utilisateurs, ainsi que la manière dont ceux-ci peuvent exercer leurs droits.

L'utilisation des sites web et la participation aux Prix implique que vous avez lu et accepté ces politiques.

L'**avis de protection des données** découlant de cette politique de confidentialité est mis à disposition des personnes concernées (participants aux Prix) via le site web.

Collecte d'informations

Afin de fournir le meilleur service possible, l'initiative requiert que les participants transmettent les informations suivantes dans le cadre de leur candidature :

- **Demandeur (adulte)** : nom, prénom, adresse email, pays et école/organisation, compte bancaire (pour le remboursement des frais aux gagnants dans le cadre du programme de Développement du Talent).
- **Participant (enfants de 6–12 ans, adolescents de 13–18 ans)** : nom, prénom, âge, ville.
- **Participant (jeunes compositeurs jusqu'à 30 ans)** : nom, prénom, âge, diplôme ou participation à un conservatoire/école de musique, ville.
- **Représentants légaux des mineurs** : nom, prénom, adresse email (pour les gagnants des Prix).

Le demandeur qui présente les œuvres accepte d'agir comme **Sous-traitant** dans le cadre des Prix Leonardo 4 Children. Le site web est géré par la fondation **Carano 4 Children**, organisation sans but lucratif établie à Bruxelles (Belgique), qui agit comme **responsable du traitement** de toutes les données personnelles collectées via la plateforme. Les coordonnées de la fondation figurent ci-dessous.

Les informations personnelles fournies par les demandeurs ou collectées lors de l'utilisation de la plateforme seront utilisées **uniquement** pour la mise en œuvre des Prix, notamment :

- la **publication des noms des participants** sur le site web et les réseaux sociaux ;
- la **remise des Prix**, y compris le programme de Développement du Talent et les Prix Spéciaux, ainsi que la publication des œuvres et du nom/prénom dans un produit multimédia utilisé pour les finalités non lucratives de l'initiative ;
- l'envoi d'informations sur l'initiative **Leonardo 4 Children** via des bulletins et courriels, avec possibilité pour les destinataires de demander à être retirés de la liste de diffusion.

L'accès aux données fournies par les demandeurs est **strictement limité** à la fondation Carano 4 Children. Le transfert de certaines données à des tiers ne pourra être autorisé que

par une **autorisation spécifique** de la fondation, agissant comme Responsable du traitement ; cette autorisation ne sera accordée qu'à des tiers ayant un **intérêt légitime** lié au Prix, par exemple pour la remise des prix ou pour des finalités de publication. Les données personnelles ne seront transférées que conformément à la réglementation applicable.

La fondation Carano 4 Children ne divulgue aucune donnée personnelle à des tiers à des fins de marketing direct. La fondation aura accès aux informations des comptes et pourra les **modifier et/ou supprimer** lorsque cela est nécessaire pour maintenir l'intégrité de la base de données ou assurer le bon fonctionnement de la plateforme.

Utilisation des informations

Les données personnelles fournies par les utilisateurs du site web ou collectées lors de l'utilisation de la plateforme ne seront pas conservées par la fondation Carano 4 Children sous une forme permettant l'identification des utilisateurs pendant plus de cinq ans à compter de la date de clôture de l'appel à candidatures des Prix, à l'exception des données relatives aux gagnants, qui seront rendues publiques.

Protection

La plateforme a mis en place et continue de maintenir des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la sécurité de vos informations personnelles et de les protéger contre la perte, les dommages, l'altération ou la suppression.

Droits des personnes concernées

Les demandeurs disposent des droits d'accès, de rectification, de suppression, de limitation du traitement, de portabilité des données et d'opposition, conformément aux articles 15 à 21 du Règlement (UE) 2016/679. Veuillez noter que vous avez le droit de contacter la fondation à tout moment pour demander la correction de toute donnée personnelle ou en solliciter la suppression.

Modificación de la política de privacidad

Toute modification de la politique de confidentialité sera publiée sur le site web www.carano4children.org et prendra effet au moment de sa publication. Si vous avez des

questions concernant cette politique de confidentialité, veuillez contacter : info@carano4children.org.

Contacts

Pour toute question relative à la plateforme, y compris vos droits d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles conformément à la législation applicable en matière de protection des données, vous pouvez contacter :

Carano 4 Children

Rue Belliard 202

1040 – Brussels, Belgium

info@carano4children.org

www.carano4children.org

Si vous estimez que la fondation Carano 4 Children n'a pas correctement traité vos données personnelles ou si vous souhaitez déposer une réclamation officielle, vous pouvez contacter l'Autorité belge de protection des données : Belgian Data Protection Authority, Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles, Tél. +32 (0)2 274 48 00, +32 (0)2 274 48 35, contact@apd-gba.be.